

CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (Articles L.6353-3 et suivants du Code du travail)

Formation PRO « Le b.a.-ba du chantier bambou, Le Bamboo Bar »

Entre les soussignés :

1) L'**Organisme de Formation** ci-après dénommée OF, la SARL BAMBOONEEM.RE, siège social et atelier au 49 chemin Gruchet, 97 424 Piton Saint-Leu, Ile de La Réunion, SARL SIRET n° 528 684 111 00016, et enregistrée sous le **numéro de déclaration d'activité formation 0 4 9 7 3 2 5 4 4 9 7**, auprès de la Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIECCTE)

2) Le contractant,

- Nom : - Adresse :
- Téléphone : - Mèl :

Ci-après désigné le stagiaire.

Article 1 : Objet

En exécution du présent contrat, l'OF s'engage à organiser l'action de formation intitulée : « **Le b.a.-ba du chantier bambou, structure pergola baldaquin d'extérieur** »

Article 2 : Nature et caractéristiques de l'action de formation

L'action de formation entre dans la catégorie des actions de formation prévues par l'article L.6313-1 du Code du travail.

Elle a pour objectifs pédagogiques d'acquérir les bases nécessaires à la bonne conception et la mise en œuvre adéquate d'un chantier de structure bambou, pour comprendre les atouts et les contraintes de la matière, pour anticiper les questions d'entretiens et de maintenance, pour disséminer le savoir-faire sur notre île et participer à un développement économique équitable. A l'issue de la formation, une attestation de formation sera délivrée au stagiaire. **La durée est fixée à 21 heures, sur trois jours ouvrés.**

Cet ouvrage combine à la fois les savoir-faire de structures en bambou et d'ameublement en bambou. Il est très riche d'enseignements. Au terme des trois jours de formation, vous vous serez familiarisés avec la matière et son potentiel, vous aurez acquis un ensemble de connaissances fondamentales pour bien aborder vos chantiers bambou et intégrer le bambou dans vos métiers, Tout renseignement et inscription. Cristobal 0692 794 210.

Dates : le 2021

Horaire : 8h30-12h30 – 13h30-16h30

Matières et pratiques enseignées :

- Overview monde et potentiel économique de la filière bambou à La Réunion
- Trouver du bambou à La Réunion, préparation des cannes de bambou
- Différents bambous pour différentes applications
- Revue des types d'assemblage et outillages nécessaires.
- Revue du Design sketch Up.
- Choix des cannes de bambous
- Construction de l'ouvrage, processus chantier et sécurité. Les bonnes postures. La gestion des déchets. Le rangement chantier.
- Débriefing stage. Fiche de participation et d'évaluations stage

Article 3 : Niveau de connaissances préalables nécessaire avant l'entrée en formation

CAP, ou baccalauréat, ou première expérience professionnelle. Bonne pratique de l'outillage manuel portatif. Bambous de qualité, outils, espace de travail et savoir-faire mis à disposition. Chaque stagiaire amène ses Protections, masque poussière, casque antibruit et lunette de chantier, gants.

Article 4 : Organisation de l'action de formation

L'action de formation aura lieu à **notre atelier de Piton Saint-Leu**. Les formateurs seront Rat Christophe, Ingénieur INSA Lyon Génie Civil et Urbanisme et Thibault FUNG, architecte.

Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle de connaissances, sont les suivantes : Atelier, outillages, bambous, encadrement et support technique.

Article 5 : Modalités d'évaluation

A l'issue de la formation, une grille d'évaluation questionnaire sera rempli par le stagiaire et remis en séance à l'OF, Une fiche de présence sera signée pour chaque journée de formation accomplie.

Article 6 : Dispositions financières

Le prix de l'action de formation est fixé à

- Total HT : 690 € HT
- TVA 0%
- Total TTC : 690 € TTC.


(TVA à 0% en application du cerfa 3511-sd du 12/11/2020)

Taux horaire de la formation :

- 32.86 €TTC,
- 21 heures de formation

Le stagiaire s'engage à verser la totalité du prix susmentionné à signature de la présente convention, et 5 jours calendaires au moins au moins avant démarrage de la formation, par virement bancaire selon RIB ci-joint ou par carte bancaire. Possibilité de financement public, type Pole Emploi et VIVEA, Région Réunion.

Relevé d'Identité Bancaire

 **CAISSE D'ÉPARGNE**
PROVENCE-ALPES-CORSE
REUNION

Cadre réservé au destinataire du relevé

Identification du compte pour une utilisation nationale						
11315	00001	08010696601	89			
c/Etabl.	c/guichet	n/compte	c/rib			
Domiciliation			BIC			
CAISSE D'ÉPARGNE CEPAC			CEPAFRPP131			
Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)						
FR76	1131	5000	0108	0106	9660	189
Agence SAINT GILLES LES BAINS			Intitulé du compte BAMBOONEEM.RE			

4 RUE DU GAL DE GAULLE
97434 ST GILLES LES BAINS
TEL : 08.21.01.00.35

49 CHE AUGUSTIN GRUCHET
LE PITON ST LEU
97424 ST LEU

Article 7 : Délai de rétractation


L'inscription à la formation est validée à compter de la signature des présentes et du règlement effectif de la formation, à minima 5 jours calendaires avant le début de la formation. Toute inscription intervenant dans les 5 jours calendaires précédant la formation sera examinée au cas par cas : soit une place est encore disponible, soit il sera proposé d'accueillir le stagiaire à la session de formation suivante. A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire dispose d'un délai de 5 jours pour se rétracter. Le stagiaire souhaitant alors se rétracter en informe l'OF par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Article 8 : Interruption du stage

Si durant la formation, le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

Fait en double exemplaire, à.....le,

Pour le stagiaire
(Nom et qualité du signataire)


SARL au capital de 5 000€
49 Chemin Augustin Gruchet
97424 Piton Saint Leu
Ile de La Réunion
N°SIRET 52858411100016

Pour l'organisme
Christophe RAT, Gérant